

◆ Direction générale des services ◆

Caterina PINOL

☎ 04.50.42.63.08 📠 04.50.41.68.77

[caterina.pinol@ville-gex.fr](mailto:caterina.pinol@ville-gex.fr)

Affaire suivie par Jean-Christophe CUSIN

# CONVOCA T I O N

## CONSEIL MUNICIPAL

### LUNDI 04 OCTOBRE 2021 À 18 H 30

#### Salle des fêtes

Approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2021.

Approbation de l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR :

#### I. DÉLIBÉRATIONS :

- 1) Décision modificative n°2 – budget général de la commune 2021,
- 2) Décision modificative n°2 – budget bois 2021,
- 3) Révision des autorisations de programme et des crédits de paiement,
- 4) Constitution d'une provision pour dépréciation des créances tiers de plus de 2 ans,
- 5) Élaboration du périmètre délimité des abords (PDA) autour des monuments historiques,
- 6) Cession des parcelles communales AC 664 et AC 665 aux consorts SALVI,
- 7) Convention avec la communauté d'agglomération du Pays de Gex (CAPG) pour la gestion de la zone d'activité économique de l'Aiglette.

#### II. COMMISSIONS :

- 1) Commission Aménagement, Mobilités et Urbanisme du 07 septembre 2021,
- 2) Commission Espaces publics, Environnement et Travaux du 14 septembre 2021 (**sous réserve de finalisation du compte-rendu**),
- 3) Commission Finances et Intercommunalité du 16 septembre 2021.

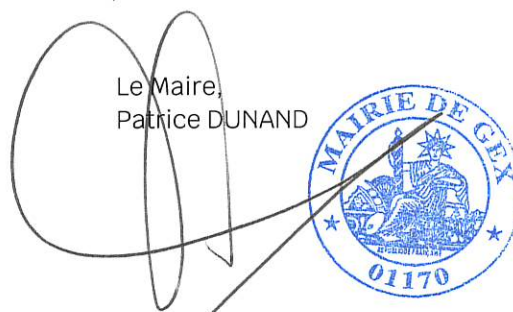
#### III. LECTURE DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- **2021\_186\_DEC** : signature avec l'entreprise BONGLET de l'offre concernant un accord-cadre à bons de commandes relatif à des travaux de peinture, plâtrerie, faux-plafonds, sols dans les différents bâtiments communaux, pour un montant minimum annuel de 10 000.00 € HT et un montant maximum de 50 000.00 € HT,
- **2021\_187\_DEC** : signature avec l'entreprise DESBIOLLES de l'offre concernant un accord-cadre à bons de commandes relatif à une mission de viabilité hivernale pour un circuit route sur la commune de Gex, pour un montant minimum annuel de 30 000.00 € HT et un montant maximum de 90 000.00 € HT,
- **2021\_188\_DEC** : révision des tarifs du service de restauration scolaire et du centre de loisirs suite à une erreur matérielle constatée – annule et remplace la décision municipale n°2021\_175\_DEC, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021,
- **2021\_189\_DEC** : signature de la convention d'honoraires avec la SCP Carnot Avocats relative à la procédure DP et PC SERENIS, pour un taux horaire de 170.00 € HT et une indemnité kilométrique de 0.5 € HT/km, outre frais de péage en cas de déplacements,

- **2021\_190\_DEC** : signature avec l'entreprise APTV du devis relatif aux travaux d'aménagements paysagers sur le tènement communal « Benoit-Lison », pour un montant de 10 401.00 € HT,
- **2021\_191\_DEC** : signature avec M. David ANDRÉ, maître-nageur sauveteur, d'un bail d'habitation pour le logement T2 au rez-de-chaussée de la ferme Crochat ,29 rue de Parozet, d'une surface utile de 45.2m<sup>2</sup> couvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2024 et pour un loyer mensuel révisable annuellement, fixé à 262.16 €,
- **2021\_192\_DEC** : signature du dossier d'autorisation préalable pour la pose d'une enseigne temporaire en façade de la future maison de santé pluridisciplinaire,
- **2021\_193\_DEC** : signature avec l'entreprise APTV du devis relatif aux travaux d'aménagements paysagers sur la parcelle communale de la ferme Crochat, pour un montant total de 17 219.00 € HT,
- **2021\_194\_DEC** : réforme et cession d'imprimantes et toner, pour un montant total de 277 €,
- **2021\_195\_DEC** : signature avec l'entreprise ARTCAST DIGITAL, du devis de fourniture et services relatif à une troisième caméra servant notamment à la diffusion du conseil municipal, pour un montant total de 3 175 € HT,
- **2021\_196\_DEC** : signature avec le groupement d'entreprise EUROVIA ALPES – SER SEMINE du marché de reprise d'infrastructure travaux VRD multisites avec, pour la tranche ferme, la reprise de voirie du Bois de la Motte, l'installation de deux cuves enterrées pour collecte des eaux pluviales à l'espace Perdtemps et au CTM, la réhabilitation de la route forestière, et pour deux tranches optionnelles des travaux de voirie route de Mourex, rue Charles Harent et rue Marius Cadoz. Montant total toutes tranches confondues de 548 471.37 € HT,
- **2021\_197\_DEC** : signature avec la Sarl François Roussillon et Associés, du contrat d'achat de droits d'exploitation cinématographique « saison 2021-2022 », pour un montant consistant en une redevance proportionnelle d'exploitation calculée sur la base de 50% des recettes nettes perçues par la ville de Gex,
- **2021\_198\_DEC** : signature avec l'entreprise TEAMEX, de l'avenant n°02 relatif à l'accord-cadre à bons de commande pour le nettoyage des bâtiments-lot n°02, pour un montant estimatif annuel de 8 629.80 € HT,
- **2021\_199\_DEC** : signature avec l'entreprise NINET FRÈRES du devis relatif à l'habillage de conteneurs en bardage pin au stade de Chauvilly, pour un montant total de 15 054.22 € HT,
- **2021\_200\_DEC** : signature avec l'entreprise EUROMASTER France SNC, du marché relatif à l'achat de pneus pour la saison hivernale 2021-2022, pour un montant total de 6 386.45 € HT,
- **2021\_201\_DEC** : signature avec l'entreprise CASSANI DUBOIS SAS, du marché relatif aux réparations et révision de l'Unimog U218, pour un montant total de 8 675.82 € HT,
- **2021\_202\_DEC** : signature avec l'entreprise INTER PUBLICITE SARL, du devis relatif à la fourniture et pose de frontons et totems au centre sportif de Chauvilly, pour un montant total de 6 250.00 € HT,
- **2021\_203\_DEC** : signature avec l'entreprise BEC2I, du marché relatif aux levés topographiques dans le groupe scolaire des Vertes Campagnes et Perdtemps, pour un montant total de 6 500.00 € HT,

#### IV. QUESTIONS DIVERSES.

Le Maire,  
Patrice DUNAND



*Nota bene : les débats seront accessibles en direct de manière électronique. Il vous sera demandé de respecter les règles de distanciation physique, de porter le masque et de vous munir d'un stylo personnel.*

✂

#### ❖ POUVOIR ❖

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ absent(e) le lundi 04 octobre 2021 donne procuration à Madame, Monsieur, \_\_\_\_\_ pour me représenter à la réunion du conseil municipal et prendre part à toutes les délibérations, émettre tout vote et signer tout document.

“ Bon pour pouvoir ”  
(mention manuscrite)

Gex, le .....  
(signature)